

CONDITIONS GÉNÉRALES

France métropolitaine uniquement. 18+. Pour participer, achetez un paquet de Kellogg's (sauf produits Froot Loops), rendez-vous sur www.kellogg.com/BetterDays, puis saisissez les 4 derniers chiffres du code-barres et réussissez le défi entre le 14/08/23 et le 24/09/23. Accès à Internet requis. Conserver le ticket de caisse. À gagner : 84 cartes cadeaux multi-enseignes d'une valeur de 100 € chacune, valides pendant 12 mois. 2 cartes à gagner par jour. 1 cadeau par personne et 1 participation par jour maximum. Les gagnants seront informés par e-mail sous 28 jours après avoir réussi le défi. Accès à Internet requis. Conditions générales intégrales disponibles sur kelloggs.fr. Kellogg fera don de 0,25 €, l'équivalent d'une portion moyenne de 30 g de céréales Kellogg, à des initiatives de petit déjeuner solidaire et des partenaires caritatifs en Europe pour chaque participation complète. Un don de 110 000 € minimum sera distribué en Europe (10 000 € minimum à chaque partenaire caritatif) dans le cadre de cette offre promotionnelle, et le don sera plafonné à 250 000 €. Les données personnelles collectées dans le cadre de cette offre promotionnelle sont nécessaires pour le traitement de la participation et sont destinées exclusivement à l'entreprise organisatrice. Conditions générales intégrales : www.kellogg.com/BetterDays.

Kellogg fera don d'au moins 20 millions de portions de 30 g de céréales à des initiatives de petit déjeuner solidaire et des partenaires caritatifs en Europe en 2023.

KELLOGG Company, © 2023 Kellogg's P.A. SAS - RCS 682000831

1. La participation à cette offre promotionnelle implique la pleine acceptation des présentes conditions générales dans leur intégralité.
2. Cette offre promotionnelle s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 18 ans ou plus résidant légalement en France métropolitaine.
3. En sont exclus les employés de la société Kellogg's et les membres de leur famille proche, ses agences et toutes les personnes professionnellement liées à l'offre promotionnelle.
4. L'achat d'un paquet de n'importe quelles céréales ou barres Kellogg's (à l'exception de Froot Loops), un accès à Internet, et une adresse e-mail valide sont nécessaires. Cette offre promotionnelle est accessible exclusivement en ligne. Il n'est pas possible d'y participer par voie postale ou par téléphone.
5. Seules les participations reçues via le site Internet et par le biais du formulaire de participation officiel seront acceptées.
6. **Période promotionnelle** : Cette offre est valable du 14 août 2023 à 00 h 01 au 24 septembre 2023 à 23 h 59. Les participations seront possibles de 00 h 01 à 23 h 59 chaque jour pendant la période promotionnelle (« période promotionnelle quotidienne »).
7. Kellogg fera don de 0,25 €, l'équivalent d'une portion moyenne de 30 g de céréales Kellogg, à des initiatives de petit déjeuner solidaire et des partenaires caritatifs en Europe pour chaque participation complète. Un don de 110 000 € minimum sera distribué en Europe (10 000 € minimum à chaque partenaire caritatif) dans le cadre de cette offre promotionnelle, et le don sera plafonné à 250 000 €.

8. Les petits déjeuners solidaires et les associations caritatives qui participent à cette offre sont les suivants :

- i. Espagne : FESBAL
- ii. Portugal : Fédération portugaise de banques alimentaires
- iii. France : ANDES
- iv. Belgique : Banques alimentaires belges
- v. Pays-Bas : Voedselbanken
- vi. Allemagne : Tafel
- vii. Danemark : FoedevareBanken
- viii. Suède : Croix-Rouge suédoise
- ix. Grèce : Food Bank Greece
- x. Italie : Croix-Rouge italienne
- xi. Irlande : FoodCloud

9. Pour participer à cette offre promotionnelle, les participants doivent :

- a. Acheter n'importe quel paquet de céréales ou de barres Kellogg's (à l'exception des produits Froot Loops) ;
- b. Se rendre sur www.kellogg.com/BetterDays au moyen d'un smartphone, d'une tablette tactile ou d'un ordinateur, et s'inscrire pour créer un compte Kellogg's, s'ils n'en possèdent pas déjà un, et suivre les formalités d'authentification multifacteur si cela est demandé ;
- c. Réussir le défi (le « défi ») le plus rapidement possible.
- d. Saisir les quatre derniers chiffres du code-barres.

10. Les gagnants doivent impérativement conserver le ticket de caisse de l'achat effectué pendant la Période promotionnelle indiquant l'heure et la date de l'achat antérieur à la participation. Celui-ci pourra vous être demandé à tout moment afin de valider votre participation et de recevoir votre cadeau en cas de victoire.

11. Les participants peuvent jouer 1 fois par jour au cours de la Période promotionnelle. Une seule participation par achat sera acceptée. Chaque participation doit être accompagnée d'un ticket de caisse antérieur à la date et à l'heure de participation, mais effectuée pendant la Période promotionnelle. Après 50 participations durant l'intégralité de la période promotionnelle, le participant sera instantanément averti à l'écran qu'il lui faudra fournir au Service Conseil Consommateurs de Kellogg's une preuve d'achat ou des codes uniques pour toutes les participations soumises. Si la preuve d'achat pour toutes les participations soumises ne peut être fournie, ce participant ne sera plus autorisé à participer à l'offre promotionnelle et toutes ses participations ultérieures seront annulées.

12. 1 cadeau par personne au maximum pendant la période promotionnelle.

13. **Cadeaux à gagner** : Au cours de la période promotionnelle, 84 cadeaux seront mis en jeu chaque jour, à raison de deux cadeaux par jour. Chaque cadeau se présente sous la forme d'un (1) code de carte cadeau multi-enseignes de 100 €.

14. Plus d'informations sur le cadeau à gagner :

- a. Les gagnants seront contactés par e-mail dans un délai de 28 jours à compter de la date à laquelle ils auront terminé le défi sur le site Kellogg's.
- b. Les codes peuvent être utilisés de manière intégrale ou partielle.
- c. Les codes de carte cadeau gagnés ne sont ni transférables ni échangeables, et ne peuvent être échangés contre de l'argent ou renvoyés en cas de perte.
- d. Les codes de carte cadeau gagnés ne peuvent être ni prolongés ni remboursés en cas de non-utilisation avant leur date d'expiration.
- e. Les gagnants recevront un code de carte cadeau, ainsi que l'adresse d'un site Internet : <https://clients.ovationincentives.com/redeem/fr/home>
- f. L'Organisateur enverra également par e-mail au gagnant les codes de carte cadeau gagnés et l'adresse du site Internet à consulter.
- g. Pour utiliser leur cadeau, les gagnants devront se rendre sur ce site et saisir leur code de carte cadeau.
- h. Commencez par sélectionner une enseigne et la quantité de cartes cadeaux souhaitée pour cette enseigne. Ajoutez ensuite les cartes cadeaux à votre panier.
- i. Suivez la procédure de paiement pour confirmer votre sélection.
- j. Une fois la carte cadeau sélectionnée, les gagnants seront soumis aux conditions de vente applicables à cette carte cadeau. Les gagnants pourront consulter ces conditions générales sur le site Internet de l'émetteur de la carte cadeau. Ils sont priés de le faire avant de sélectionner leur carte cadeau.
- k. Chaque code de carte cadeau restera valable pendant 12 mois au minimum.
- l. Les gagnants pourront également cumuler leurs codes pour utiliser la valeur totale de leur cadeau. Un maximum de 10 codes peuvent être cumulés et utilisés au cours de la même transaction.

15. Sélection des gagnants : Le participant qui terminera le jeu le plus rapidement chaque jour sera jugé avoir gagné le cadeau mis en jeu (le « gagnant du jour »). Tous les cadeaux non remportés au cours d'une journée seront ajoutés à la cagnotte de la prochaine période promotionnelle quotidienne.

16. En cas de parfaite égalité entre deux ou plusieurs participants dans les temps de réalisation, ces participants seront contactés et invités à répondre à la question suivante : « Quelles sont vos céréales Kellogg's préférées, et pourquoi ? »

17. Les participations reçues en vertu de la Clause 16 ci-dessus seront évaluées par un tiers indépendant en fonction des critères suivants :

- a. Originalité (sur une échelle de 1 à 10) ;
- b. Créativité (sur une échelle de 1 à 10) ; et
- c. Pertinence par rapport à la marque (sur une échelle de 1 à 10).

18. Notification des gagnants : Les gagnants du jour (ayant terminé le défi le plus rapidement ou ayant répondu à la question de la Clause 16) seront contactés par e-mail dans un délai de 28 jours à compter de la date à laquelle ils auront terminé le défi sur le site Internet de Kellogg's ou répondu à la question de la Clause 16, et seront priés de présenter un justificatif d'identité ainsi qu'une preuve de leur éligibilité. Si un gagnant ne répond pas à cette première prise de contact dans un délai de 14 jours, ou est disqualifié en raison d'un quelconque non-respect des présentes conditions générales, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer le cadeau en

question au participant suivant qui aura réussi le défi le plus rapidement pendant la période promotionnelle quotidienne concernée.

19. **Acceptation des cadeaux et livraison :** Une fois que le gagnant du jour aura présenté un justificatif d'identité ainsi qu'une preuve de son éligibilité, il lui faudra attendre la réception d'un e-mail confirmant sa victoire. Merci de prévoir jusqu'à 90 jours pour la livraison des cadeaux à l'adresse fournie lors de l'inscription de votre compte Kellogg's. Nous nous efforcerons toutefois de les envoyer dans les 28 jours suivant la confirmation de la victoire.
20. Dans le cas peu probable où un gagnant ne recevrait pas son cadeau dans un délai de 90 jours, il aura 28 jours supplémentaires pour informer l'organisateur en se rendant sur la page Nous contacter du site Kelloggs.com. Si un gagnant n'informe pas l'organisateur dans ce délai, l'organisateur se réserve le droit de ne pas réattribuer le cadeau ou d'en limiter la valeur, à sa seule discrétion.
21. Une fois la période promotionnelle terminée, si un gagnant est disqualifié en raison d'un quelconque non-respect des présentes conditions générales pendant le déroulement de la promotion, ou si l'un des cadeaux mis en jeu est refusé, non livré, non réclamé ou renvoyé à l'expéditeur, l'Organisateur se réserve le droit d'attribuer le cadeau en question au participant suivant qui aura réussi le défi le plus rapidement le jour durant lequel ledit cadeau aura été attribué. Cette procédure dépendant entièrement de la quantité de cadeaux remportés au cours de l'Offre promotionnelle, le nombre de cadeaux attribués lors de ce tirage au sort ne peut être anticipé. Tous les gagnants sélectionnés par cette méthode seront informés par e-mail de leur gain dans les 28 jours ouvrés suivant la fin de la période promotionnelle étendue.
22. **Modération :** L'Organisateur se réserve le droit, en vertu de la Clause 16, de refuser les participations qui, selon son avis raisonnable :
 - a. Contiennent des éléments choquants ou susceptibles de nuire au nom, à la réputation ou à la bonne volonté de l'Organisateur.
 - b. Diffament, insultent ou déforment l'image d'autres personnes morales ou physiques, y compris sans toutefois s'y limiter l'Organisateur (et ses partenaires) ; et/ou véhiculent un message politique.
23. Il relève de la responsabilité des gagnants de fournir des coordonnées exactes afin de recevoir le cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées. L'adresse e-mail du gagnant ne pourra pas être mise à jour après sa participation.
24. Les gagnants pourront être invités à participer à des activités publicitaires sans contrepartie aucune, sous réserve de leur accord préalable. Les gagnants pourront annuler leur accord de participation à ce type d'activités et cette participation ne constitue pas une condition d'acceptation du cadeau.
25. Aucune responsabilité ne sera assumée pour les participations ou demandes mal orientées, perdues, retardées ou corrompues lors de l'envoi ou la réception par l'Organisateur, en raison d'un dysfonctionnement informatique, virus, bug, retard ou pour toute autre raison que ce soit. L'Organisateur n'est pas responsable des informations incorrectes ou inexacts qui lui sont fournies par le participant.

26. Toutes les taxes dues, le cas échéant, devront être réglées par le gagnant afin de recevoir le cadeau.
27. L'Organisateur ainsi que toutes les agences et sociétés associées ne seront tenus responsables d'aucune perte (y compris, sans s'y limiter, des pertes directes, indirectes ou consécutives, ou des manques à gagner), aucune dépense ou aucun dommage subis (qu'ils résultent ou non de la négligence de toute personne) en lien avec cette Offre promotionnelle ou l'acceptation ou l'utilisation d'un cadeau, sauf pour toute responsabilité ne pouvant être exclue par la loi. Rien n'exclura la responsabilité de l'Organisateur en cas de décès ou de blessure corporelle résultant de sa négligence.
28. Aucune compensation alternative ne sera proposée, partiellement ou intégralement. Aucune alternative en espèces ne sera proposée. Si un cadeau n'est plus disponible pour quelque raison que ce soit, l'Organisateur se réserve le droit de le remplacer par un autre cadeau d'une valeur égale ou supérieure. Sauf accord contraire écrit de l'Organisateur, les cadeaux seront uniquement attribués directement aux gagnants.
29. Dans la mesure où la loi le permet, toute décision de l'Organisateur relative à cette offre promotionnelle sera finale et sans appel, et aucune correspondance ne sera engagée à ce sujet. Les tribunaux du pays en question auront le dernier mot en cas de litige juridique. En participant à l'offre, vous acceptez les présentes conditions générales et êtes tenu d'en respecter toutes les règles sans exception.
30. L'Organisateur se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'éliminer ou de disqualifier toute participation ou tout participant s'il estime que les conditions ou l'esprit de l'offre promotionnelle n'ont pas été respectés.
31. Dans le cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'Organisateur, ou en la présence de fraude, d'abus, et/ou d'erreur (humaine ou informatique) affectant ou pouvant affecter le bon déroulement de cette offre promotionnelle ou la remise des cadeaux, et uniquement lorsque les circonstances l'imposent, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'offre promotionnelle ou les présentes conditions générales, à tout moment. Il s'efforcera cependant d'en atténuer les effets auprès des participants afin d'éviter toute déception inutile.
32. L'Organisateur ne sera pas tenu responsable de tout manquement à ses obligations ou de tout retard dans l'exécution de ses obligations dans le cadre des présentes Conditions générales si un acte, une omission, un événement ou une circonstance se produit, causé par (mais sans s'y limiter) des crises sanitaires mondiales ou régionales, une épidémie, une pandémie, des conditions météorologiques, un incendie, une inondation, un ouragan, une grève, un conflit de travail, une guerre, une activité terroriste, des hostilités, des troubles politiques, des émeutes, des troubles civils, ou d'autres catastrophes naturelles et cas de force majeure, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur.
33. L'Organisateur se réserve le droit de vérifier toutes les participations ainsi que tous les gagnants du jour, et de refuser l'attribution d'un cadeau ou d'obtenir le remboursement de sa valeur si le cadeau a été attribué, ou d'annuler l'attribution d'un cadeau, ou de refuser une participation ultérieure à l'offre promotionnelle en cas de fraude ou de malhonnêteté de la part du participant, lorsqu'il dispose d'informations l'amenant raisonnablement à penser que les présentes Conditions générales ou toutes instructions liées aux modalités de participation n'ont pas été respectées ou lorsqu'un participant a bénéficié d'un avantage déloyal dans le cadre de sa participation à l'offre promotionnelle, ou a gagné par des moyens frauduleux.

34. Une participation doit être faite directement par la personne qui prend part à l'Offre promotionnelle. Les participations groupées effectuées par des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers ne seront pas acceptées. Les participations incomplètes ou illisibles, effectuées au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés et les participations qui ne satisfont pas aux exigences de l'intégralité de ces Conditions générales seront disqualifiées et ne seront pas prises en compte. S'il apparaît clairement qu'un participant utilise un ordinateur ou des ordinateurs pour contourner la présente condition, en utilisant par exemple des « bots », des adresses e-mail jetables, un « script », la « force brute », en masquant son identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des identités autres que la sienne ou tout autre moyen automatisé afin d'augmenter le nombre de ses participations à l'offre dans un sens qui ne correspondrait pas au règlement de l'offre promotionnelle, les participations effectuées par ladite personne seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées.
35. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Kellogg Europe Trading Limited (Kellogg) traitera uniquement vos informations aux fins suivantes : (1) Pour administrer cette offre conformément aux conditions générales, et (2) pour vous contacter dans le cadre d'offres futures et à des fins marketing. Nous ne vendrons jamais vos données à des tiers, mais il est possible que nous combinions vos données à celles provenant d'autres sources afin de créer des profils anonymisés/pseudonymisés à des fins de publicité ciblée. Vos données seront traitées et conservées sur des serveurs situés aux États-Unis. Kellogg a veillé à ce que tous les agents de traitement que nous utilisons respectent les obligations énoncées dans les Clauses contractuelles types de l'UE concernant le transfert de données à caractère personnel. Nous conserverons vos données tant que votre accord sera valide et que vous souhaitez recevoir des communications marketing de notre part. Vous pouvez retirer votre accord et vous disposez d'un droit d'accès et de suppression concernant vos données. Vous pouvez également contacter une autorité de contrôle de la protection des données. Pour toute autre question concernant l'utilisation de vos données, nous vous invitons à consulter notre Politique de confidentialité. Vous pouvez également nous contacter à l'adresse suivante : DataPrivacyOfficer@kellogg.com. Toutes les informations recueillies concernant les participants dans le cadre de cette offre promotionnelle seront traitées de manière confidentielle conformément à la Politique de confidentialité de l'Organisateur disponible sur les sites suivants : http://www.kelloggs.fr/fr_FR/privacy-policy.html
36. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS : Les données personnelles collectées sont nécessaires à l'organisation de l'offre promotionnelle et à l'attribution des lots aux gagnants. Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard du traitement des données à caractère personnel, et au Règlement 2016/679 (depuis le 25 mai 2018) et sous réserve des conditions prévues par ladite réglementation pour l'exercice de ces droits, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant. Il pourra exercer ses droits, ou s'opposer au traitement de ses données personnelles par e-mail.
37. DÉPÔT ET CONSULTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'OFFRE Les présentes Conditions générales ont été déposées chez SCP Thomazon - Biche, Huissier de Justice, 156 rue Montmartre – 75002 Paris, France. Tous les participants peuvent consulter l'intégralité de ces conditions générales sur le site www.kellogg.com/BetterDays/Terms.
38. GÉNÉRALITÉS : Aucune demande envoyée à l'Organisateur par voie électronique ou postale ne sera prise en compte.

Si des modifications sont effectuées, l'Organisateur avertira les participants des changements apportés sur ce site.

Les Parties prenantes liées à l'offre ne pourront être tenues responsables si, pour une raison quelconque, ou par force majeure, cette offre promotionnelle venait à être modifiée, reportée ou annulée. Aucune indemnité ne pourra de ce fait être réclamée aux Parties prenantes liées à l'offre.

Pour toute question concernant cette offre promotionnelle, veuillez contacter notre Service Conseil Consommateurs : http://www.kelloggs.fr/fr_FR/contact_us_fr.html

39. Les photographies et images utilisées dans le cadre de cette offre promotionnelle et des cadeaux à gagner ne sont présentées qu'à titre indicatif et sont susceptibles de ne pas constituer une représentation fidèle.
40. En cas de divergence entre les présentes conditions et les détails figurant dans tout matériel promotionnel, les présentes Conditions prévalent.
41. Les présentes conditions générales sont régies par les lois françaises, et leur interprétation et leur application sont soumises à la compétence exclusive des tribunaux français.

ORGANISATEUR : Kellogg Europe Trading Limited. Siège social : 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin.